

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique
Université d'Ammar TELIDJI-Laghouat
Faculté des Lettres et des langues
Département de Français LMD



Mémoire pour l'obtention d'un master en sciences du langage

Intitulé

**Les pratiques langagières (à l'écrit) chez les
étudiants du département de Biologie de l'université
de Amar TELIDJI – Laghouat-**

Présenté par :

TAIBAOUI Rekia

Membres du jury :

Président : M. KHENCHA Tayeb(maitre-assistant A)UATL

Examineur : Mme SELT Amel(maitre de conférence B)UATL

Rapporteur : Mme BOUTOUB Hakima (maitre-assistant A)UATL

Année universitaire 2017 /2018

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à ma directrice de recherche Madame BOUTOUB, pour ses efforts, ses précieux conseils, son encouragement ...Sans elle, ce travail n'aurait pas vu le jour.

Je tiens à remercier tous les honorables enseignants du département de français.

Je tiens à remercier Madame ABDESLAM pour son aide dans la réalisation de ce travail de recherche

En fin, mes remerciements vont également aux membres de jury qui ont accepté d'évaluer ce modeste travail.

DÉDICACES

Ce modeste travail est dédié :

A mes parents pour leur soutien.

A mon mari pour son encouragement.

A mes anges Housseem et Zakaria.

A tous les membres de ma famille.

A tous mes amis.

Introduction

Introduction

La langue française occupe un statut privilégié dans le domaine de l'enseignement supérieur en Algérie notamment dans les filières scientifiques et technologiques dont la maîtrise de cette langue constitue une condition primordiale pour réussir le cursus universitaire.

Dans un contexte scientifique, il est à noter que le français spécialisé (LERAT, 1995) ou le technolecte, concept utilisé par Leila Messaoudi, est fondé sur la langue générale à caractère monosémique ainsi que la terminologie contextuelle (liées à une science) caractérisant le discours spécialisé ce qui nous mène à dire que la langue de spécialité est un vecteur de savoir et de connaissances. En ce sens, Messaoudi précise que le technolecte : « *c'est un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir ou un savoir-faire, dans un domaine spécialisé.* » (Messaoudi, 2010). Cependant, en Algérie comme tous les pays du Maghreb la politique d'arabisation a causé une rupture et discontinuité ou même une fracture linguistique entre l'enseignement secondaire et supérieur (Messaoudi, 2016), cette discontinuité à son tour a engendré des problèmes majeurs pour les étudiants en causant leur échec et parfois les obligeant à abandonner les études suite à des incompétences et des lacunes langagières, car un étudiant qui n'arrive pas à comprendre un cours magistral ou à rédiger un compte rendu ne peut guère réussir.

À cet effet, avant d'accéder à la filière de français, nous étions étudiante en sciences de la matière que nous avons abandonnée à mi-chemin, car nous étions confrontées à des problèmes d'ordre linguistique, notamment à l'écrit, la raison pour laquelle nous avons décidé de travailler sur le technolecte ainsi que les pratiques langagières des étudiants en filières scientifiques. Pour cela, nous avons choisi de faire une recherche au niveau de la filière de biologie qui n'était pas fortuit, parce que beaucoup d'ami(e)s me racontaient les difficultés rencontrées au niveau de leurs études. Ainsi, l'accès aux cours était facile pour moi, vu que l'enseignante assurant le cours de communication dans cette filière et faisant référence à notre recherche, est une amie de ma directrice de recherche ce qui m'a facilité la tâche d'assister à plusieurs séances et de collecter mon corpus d'étude.

Dans cette optique, nous avons remarqué que les étudiants de la filière de biologie trouvent une difficulté à l'écrit qui représente une tâche inéluctable dans les études universitaires, car les cours magistraux, les comptes rendus, les rapports des stages, les examens...etc., exigent la maîtrise de cette pratique qui nécessite un processus cognitif assez complexe. Notre objectif de travail, consiste à décrire et analyser les pratiques langagières

Introduction

et plus précisément les pratiques scripturales de ces étudiants dans leurs écrits scientifiques afin de connaître les procédés utilisés par ce public. À cet égard, pour faire notre recherche, notre corpus d'étude est constitué des écrits d'étudiants en première année, filière de biologie à l'université Amar Téliidji année universitaire 2017-2018. Avant d'entamer notre étude, ceci, nous a poussées à poser le questionnement suivant :

- Comment se manifestent les pratiques langagières dans les écrits des étudiants en biologie ?

- Quelles sont les pratiques scripturales fréquentes chez ces étudiants ?

- Ces pratiques langagières sont-elles en profusion dans les écrits des étudiants en biologie ?

Afin de répondre de manière précise à notre questionnement, nous proposons les hypothèses suivantes:

- Les pratiques langagières se manifesteraient comme une écriture singulière (propre) mais redondante à l'égard des règles d'orthographe, fondée sur le principe de la variation orthographique mais également erronée résultant de l'utilisation de différents procédés d'écriture comme la substitution et la troncation.

- Nous supposons que les pratiques langagières seraient en profusion dans les écrits des étudiants, vu la non maîtrise de ces derniers de l'écrit.

Notre travail de recherche s'inscrit dans les sciences du langage, dans le domaine de la lexicologie, car le travail que nous allons effectuer se base sur l'étude des pratiques langagières ou pratiques scripturales, ce qui fait l'analyse de la construction des unités lexicales (morphèmes) dans un contexte spécialisé, tout en utilisant l'approche quantitative et qualitative.

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous avons subdivisé notre étude en trois chapitres. Le premier chapitre est consacré au cadre théorique regroupant tous les concepts utilisés dans notre étude tels que : le Technolecte/Langue spécialisé/Langue de spécialité, les pratiques langagières, l'orthographe, l'erreur et l'écrit. Le deuxième chapitre est réservé pour le cadre méthodologique ou nous allons décrire le corpus ainsi que l'approche utilisée. Le dernier chapitre, est celui de l'analyse et l'interprétation du corpus.

Chapitre 1

Concepts théoriques

1- Langue spécialisé/ Technolecte/ langue de spécialité

De nombreux débats ont été menés sur la définition de la langue de spécialité, d'abord elle est définie par opposition à la langue commune, or cette apposition lui accorde le statut d'une langue à part. Cependant l'appellation de « langue de spécialité » désigne une syntaxe et une organisation discursive qui visent la non ambiguïté de la communication dans un domaine particulier ce qui pose un problème de définition de ce concept. Nous allons passer en revue quelques définitions de la langue de spécialité afin de lui donner une sorte de précision :

La langue de spécialité : « Expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier ».(Galisson et Coste, 1976 : 511)

Les langues de spécialité sont des vecteurs de connaissances spécialisées. Mais la définition de cette notion est problématique car elle se trouve devant un problème définitoire, certes, elle est dite spécialisée par rapport à la langue commune ,mais quelles relations les unissent ? Les langues de spécialités sont-elles des sous-ensembles de la langue commune, des variantes lexicales de la langue commune (dans le sens où seul le lexique ferait la différence entre langue commune et langue de spécialité)? Il convient de préciser que nous entendons par “ langue commune ” la langue non marquée, non spécialisée (“ Langue de spécialité s'oppose à langue commune ” (Dubois et al, 2001 : 440), et que “ langue générale ” désignerait la totalité de la langue, c'est-à-dire “ langue commune ” + “ langues de spécialité ”. Pour Cabré (1998 : 112), entre la langue commune et les langues de spécialité, il existe une différence de degré plutôt que de nature, et la spécificité des langues de spécialité se manifeste surtout au niveau de l'usage. Ainsi : « *Les unités de la langue commune sont employées dans les situations que l'on peut qualifier de non-marquées, (...) les situations dans lesquelles on emploie les langues de spécialité peuvent être considérées comme marquées* » (Cabré, 1998 : 115)

Certains comme Kacourek pensent que la langue de spécialité est issue de la langue générale et que la différence réside uniquement dans le lexique de spécialité.

« La langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel (une « langue en spécialité », comme dit l'école de Prague). C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances » (P. LERAT, 1995 :21)

La langue spécialisée est considérée par quelques linguistes comme un sous système de la langue générale dans ce sens KOCOUREK affirme que :

« Afin de saisir la langue tout entière dans sa diversité, on a trouvé utile de la découper en sous-systèmes plus homogènes. L'un des découpages possibles, c'est la division externe (Saussure 1975 : 40-35) mais fructueuse de l'ensemble de la langue en plusieurs (sous-)langues dites fonctionnelles, ou variétés fonctionnelles de la langue entière. » (KOCOUREK, 1991 :14).

Le technolecte sert à décrire un domaine particulier de l'activité humaine, il a été défini par MESSAOUDI comme suit : « c'est un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir ou un savoir-faire, dans un domaine spécialisé. » (MESSAOUDI, 2010).

Le technolecte inclut les usages langagiers et discursifs à la fois écrits et oraux.

Ceci est davantage ressenti lorsqu'on tend à effectuer des recherches sur les langues dans les ateliers de mécanique au Maroc (MESSAOUDI, 2010).

La différence ne se limite pas au niveau du vocabulaire ou au lexique de spécialité, mais elle englobe les usages discursifs et surtout des aspects morphosyntaxiques, ainsi qu'une grammaire textuelle propre aux textes spécialisés.

L'usage de la langue dans un domaine précis sera donc marqué par des tournures syntaxiques récurrentes, par des structures textuelles marquantes contribuant fortement en plus des termes spécialisés à sa démarcation et à son uniformité. La raison pour laquelle nous donnons la dénomination de « langue générale d'orientation scientifique » à la langue générale parce que dès qu'elle est utilisée dans un contexte d'enseignement scientifique ou technique elle se caractérise par des expressions et des structures spécifiques. (MESSAOUDI, 2003, p. 174).

Nous avons opté pour l'appellation du « technolecte » dans notre travail.

2- Les pratiques langagières

Les pratiques langagières ont été traitées et développées comme problématique dans plusieurs domaines de sciences sociales et humaines. Néanmoins, les recherches sur cette notion ont été effectuées à partir de divers cadres théoriques et plusieurs orientations

dépendant du domaine de la recherche, notre intérêt porte sur l'interaction en situation d'apprentissage dans un cadre universitaire.

Cette notion est décrite par J.Boutet (2002 :459) qui la définit comme suit :

« D'un point de vue empirique, "pratique langagière" renvoie aux notions de "production verbale", "d'énonciation", de "parole", voire de "performance", mais il s'en distingue d'un point de vue théorique par l'accent mis sur la notion de "pratique" : le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de "pratique", c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer. Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un reflet des structures sociales mais il en est un composant à part entière. [...] Parler n'est pas seulement une activité représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. ».

Cette définition donnée par J .Boutet se base sur deux différentes optiques dont la première est empirique insistant sur la performance et la production langagière, tandis que la deuxième est théorique et basée sur la notion de pratique appartenant à l'ensemble des pratiques sociales donc l'accent est mis sur la dimension sociale et praxéologique du langage, c'est-à-dire le langage ne reflète pas uniquement le social, mais il est un moyen d'interaction servant à promouvoir les visions et les relations sociales. En effet, parler des pratiques langagières c'est donc insister à la fois sur le langage comme un outil construit par la société et l'appui sur cet outil pour s'imposer socialement et penser le monde.

Dans le contexte scolaire ou universitaire la notion de pratiques langagières se caractérise par la prise en compte du contexte dépendant de la situation et les registres de pensée de chaque individu comme sujet social et non pas seulement comme un sujet scolaire ou universitaire de plus elles sont décrites comme :

« Production hétérogène dans laquelle se trouvent obligatoirement présentes les dimensions culturelles, sociales, langagières, tout à la fois singulières (propres au sujet qui les produit) et partagées (propres au groupe qui les reconnaît et en a élaboré les formes) et, de ce fait, normées ». (Bautier, 2001 :127)

A travers cette description des pratiques langagières nous relevons que l'objectif va au-delà de l'analyse du fonctionnement du langage dans un contexte donné, donc nous visons

de s'incliner sur l'activité langagière contextualisée du sujet pour représenter sa mobilisation, sa construction, sa façon de s'échanger en classe et le rapport qu'il entretient à la discipline.

3- Définition du concept de l'écrit

L'écrit est une forme de communication générale et commune qui se base sur des principes bien déterminés, ajoutant que ce concept est étroitement lié à d'autres concepts comme le concept de « littéracies » défini par Jean-Pierre Jaffré :

« la littéracie désigne l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de compétences de base, linguistiques et graphiques, au service des pratiques ... » (Jaffré, 2004 :31)

Donc l'écrit est un acte humain permettant de manifester l'existence d'une communauté linguistique et de ce fait, il permet la communication et l'ouverture sur autrui.

Dans le contexte de l'enseignement supérieur algérien, la maîtrise du français écrit est considérée comme étant la composante centrale de l'apprentissage des étudiants car tout le travail des étudiants est basé sur l'écrit, ce qui nous impose à prendre en considération l'orthographe formant la composante centrale de celui-ci.

4- L'orthographe

Selon le dictionnaire français LAROUSSE le mot orthographe : « est un nom féminin qui vient du grec (orthos graphia) qui signifie écrire correctement ». (LAROUSSE, 2007 :296)

Le grammairien Jean DUBOIS définit l'orthographe comme :

« Un concept impliquant la renaissance d'une norme écrite par rapport à la quelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue, l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite contrairement à la graphie, qui implique par référence une norme grammaticale » (Dubois, 2001: 337)

L'orthographe peut être définie comme un ensemble de normes régissant la façon d'écrire dans une langue englobant la façon d'écrire la catégorie lexicale variable et la catégorie grammaticale invariable.

4.1- La complexité de l'orthographe française

L'orthographe française se caractérise par une opacité et une complexité profonde, cela est dû aux décisions prises qu'elle a obéies et aux ajustements qu'elle a connus à travers les époques afin de normaliser l'écriture ce qui la rend loin du caractère bi-univoque, autrement dit, on correspond à chaque phonème un graphème et les sons sont transcrits de la même manière, dans ce sens Nina Catach (2008 :53) présume que le fonctionnement de l'orthographe française se fait selon un pluri système :

- Le système phonogrammique (les phonèmes)
- Le système morphogrammique ;
- Le système logogrammique ;
- Le système idéogrammique ;
- Les lettres historiques et étymologiques

Les graphèmes qui correspondent directement aux phonèmes sont appelés les phonogrammes. Un phonème peut correspondre à plusieurs graphèmes (par exemple, le phonème [o] correspond aux graphèmes de base *o*, *au*, *eau*) et inversement, un graphème à plusieurs phonèmes (*c* pour [k], [s]) (Riegel *et al*, 1994[2009]).

Les graphèmes chargés de transcrire les morphèmes (la plus petite unité de sens) sont des morphogrammes. Les morphogrammes sont « des marques finales écrites non prononcées (-s du pluriel, -t, -e, etc.), sauf en cas de liaison » (Riegel *et al*, 2009 :124). Il existe deux types de morphogrammes : les morphogrammes grammaticaux, qui sont des signes de genre (*ami-e*), de nombre (*soulier-s*) et de flexion verbale (*tu aim-es*) (Catach *et al.*, 1980) ; (Catach, 2003) ; (Catach *et al*, 2008), et les morphogrammes lexicaux, qui donnent des informations de séries lexicales (marques internes ou externes) (Riegel *et al.*, 1994[2009]); (Campolini *et al*, 1997); (Catach, 2003); (Cogis, 2005); (Catach *et al*, 2008). Par exemple, un morphogramme lexical est la marque – *t* dans le radical du nom *chant* qui relie le radical à ses dérivés *chanter*, *chanteur*.

La troisième zone de l'orthographe française est celle des logogrammes. Ce sont des notations de lexèmes, c'est-à-dire des unités significatives minimales lexicales (Martinet, 1967) ; (Riegel *et al*, 2009); (Catach *et al*, 2008) : « Ils constituent des “figures de mots” dans lesquelles la graphie ne fait qu'un avec le mot » (Riegel *et al*, 2009 : 127). En d'autres termes, il s'agit

de l'ensemble des graphies qui permettent de distinguer les cas d'homophonie lexicale et grammaticale.

La quatrième zone du pluri système orthographique regroupe les lettres étymologiques et historiques, c'est-à-dire les « lettres qui ne jouent plus aucun rôle dans le système graphique d'aujourd'hui » (Riegel *et al*, 2009 : 128). Les lettres étymologiques sont des témoins de la descendance du français (par rapport au latin et au grec). Par exemple, les consonnes doubles du nom *ville* sont des lettres étymologiques (latin *villa* (*Le nouveau petit Robert*, 2011)), purement graphiques (Riegel *et al*, 1994[2009]). Quant aux lettres historiques, elles constituent des traces de l'histoire du français, telles que « la notation des anciennes voyelles nasales, par exemple, *homme* » (Riegel *et al*, 2009 : 128).

Les quatre zones du système orthographique du français (les phonogrammes, les morphogrammes, les logogrammes, et les lettres étymologiques et historiques) se répartissent inégalement dans un texte quelconque. Selon les analyses de Catach (2003) et de Catach *et al.* (2008), entre 80 et 85 % des graphèmes sont des phonogrammes ; 3 à 6 % sont des morphogrammes ; 3 à 6 % sont des logogrammes et 12 à 13 % sont des lettres étymologiques et historiques. Ainsi, « les fondations de l'écriture sont phonogrammiques » (à plus de 80 %) (Catach *et al.*, 2008 : 27).

Cette grille typologique permet de répertorier très précisément les erreurs d'orthographe et montre clairement la place de chaque type d'erreur selon les cinq zones constitutives du système orthographique français.

5- L'erreur

L'acte d'écrire nécessite un ensemble de compétences linguistiques régies par la norme, cependant ce rapport à la norme notamment dans le contexte d'enseignement est souvent menacé par l'erreur, considérée comme un comportement inexact, inattendu et parfois inconscient de la part de l'apprenant, dans ce sens nous citons les définitions proposées par certains dictionnaires :

L'erreur: «*Ce qui est inexact par rapport au réel ou à une norme définie* » (Hachette, 1992 : 605). Cette définition de l'erreur nous montre que l'erreur s'oppose à la fois à la norme et l'exactitude du réel.

L'erreur : « est l'action de se tromper ; la faute commise en se trompant » (Dictionnaire de Larousse,1991:385). Cela nous mène à dire que l'erreur est un acte réalisé au bais de tromperies tout en s'éloignant de ce qui est exact.

Nous pouvons dire que l'erreur est le produit des représentations mentales erronées, donc elle n'est ni volontaire ni intentionnée, autrement dit, le scripteur a tendance à transcrire en se basant sur sa mémoire, ses acquis et sa façon de traiter les informations, dans ce sens l'erreur est considérée comme ce que : « L'esprit le tient comme vrai peut être faux et inversement » (ROBERT, 1986 : 684)

L'erreur dans ce contexte est définie comme étant la violation et parfois l'absence totale de la norme.

5.1- La notion de la variation orthographique

Il est à noter que l'orthographe française peut comprendre des réalisations graphiques non normées et cet écart à la norme n'a aucune visée communicative, ce type de réalisations dit « la variation orthographique », concept considéré comme synonyme de l'erreur (HONVAULT,1995) ,donc elle est indissociable de l'orthographe :

« La variation est inhérente du système orthographique aussi bien en diachronie qu'en synchronie .Le système propose une variation interne dans la mesure où les principes mis en œuvre sont divers, emprunts, archaïsmes, lettres doubles non fonctionnelles, homophones montrent des zones de variations.

(CATACH,1971) et (HONVAULT, 1995)

Cela nous montre que le système de la langue est en perpétuelle innovation et que la variation est liée à l'orthographe soit à un moment donné soit à travers le temps, ajoutant les divers principes constituant les zones de cette variation comme l'utilisation des structures phrastiques ou même des procédés hors d'usage.

5.2- Typologie de l'erreur selon Nina CATACH

Les erreurs selon CATACH peuvent être classées selon six catégories :

5.2.1) Les erreurs à dominante phonétique

Celles-ci sont dues à une mauvaise production orale.

C'est le cas de l'enfant qui écrit mamam, parce qu'il ne sait pas que l'on prononce [m a m ā]

Pour remédier à ce type d'erreur, il est nécessaire d'assurer l'oral, pour asseoir la connaissance précise des différents phonèmes.

5.2.2) Les erreurs à dominante phonogrammique

Ces erreurs font correspondre à un oral correct, un écrit erroné. Les phonogrammes sont les graphèmes qui sont chargés de transcrire les différents phonèmes. Par exemple, au phonème [ã], correspondent les phonogrammes (ou graphèmes) *en, em, an, am*. C'est le cas de l'enfant qui transpose l'oral en écrit par le biais d'archigraphèmes. *O* est l'archigraphème des graphèmes *o, ô, au, eau*. Cette situation constitue un état provisoire avant le passage à une orthographe correcte.

5.2.3) Les erreurs à dominante morphogrammique

Les morphogrammes (ou graphèmes non chargés de transcrire des phonèmes) sont des suppléments graphiques qui assurent diverses fonctions :

- *Les marques finales de liaisons : par exemple, la finale muette d'un mot.
- *Les marques grammaticales, comme :
 - Les morphogrammes de genre :
 - Les morphogrammes de nombre : *s, x*
 - Les morphogrammes verbaux : *e, s, e*
- *Les marques finales de dérivation : *grand - grandeur*
- *Les marques internes de dérivation : *main - manuel*.

Les erreurs à dominante morphogrammique sont donc tantôt lexicales, tantôt grammaticales (dans ce cas, elles portent sur les accords et ne relèvent pas d'une logique immuable).

5.2.4) Les erreurs concernant les homophones (ou encore logogrammes)

Ceux-ci peuvent être lexicaux (*chant / champ*) ou grammaticaux (*c'est / s'est*). Ils peuvent aussi relever du discours.

5.2.5) Les erreurs concernant les idéogrammes

Est considéré comme idéogramme, tout signe qui ne relève pas uniquement de l'alphabet. C'est le cas des majuscules, des signes de ponctuation.

5.2.6) Les erreurs concernant les lettres non justifiables d'un enseignement

Chapitre 2

Cadre méthodologique

1- Présentation du corpus

Dans le but de mener à bien notre étude, nous avons choisi de travailler sur les pratiques langagières des étudiants de première année en filière de biologie qui suivent leur formation à l'université de Amar Téliidji, année universitaire 2017-2018. Comme le module de techniques de communication et d'expression (TEC) vise beaucoup plus la maîtrise de la langue sur le plan oral et écrit selon l'enseignante responsable du cours et que son objectif principal est de remédier aux problèmes rencontrés auprès des étudiants de cette filière, nous avons opté pour ce module dans la collecte du corpus.

Pour l'enquête de terrain, dans un premier temps, notre travail de recherche a été fondé sur une méthode d'observation qui consiste à observer d'une manière régulière le déroulement du cours de techniques de communication et d'expression(TEC), l'interaction des étudiants dans ce cours, les difficultés langagières auxquelles se heurtent ces derniers, leurs lacunes linguistiques, autrement dit, observer tout ce qui a une relation avec l'enseignement/apprentissage du module. Cette phase d'observation était pendant un mois durant le semestre 1 (3 séances de travaux dirigés et une séance de cours magistral). L'enseignante qui assure ce module se base essentiellement sur la technique de la dictée et l'autocorrection dont le but est d'aider ses étudiants à se familiariser avec le français tout en surmontant leurs incompétences langagières en technoclecte d'une part et d'une autre part pour les habituer à cette stratégie de dictée adoptée par les autres enseignants.

A cet effet, nous avons collecté notre corpus auprès de ces étudiants de biologie sous forme d'écrits après que l'enseignante a terminé de dicter un texte de spécialité, lors de la dernière séance de travaux dirigés que j'ai assisté, cela nous a permis de collecter 35 copies entre filles et garçons. L'objectif est d'identifier leurs difficultés langagières, de savoir quelles pratiques scripturales, ils utilisent et comment se manifestent ces dernières dans leurs écrits.

Afin d'entamer notre analyse, nous avons opté pour une approche quantitative en premier lieu, qui consiste à déterminer le taux de variation dans les écrits des étudiants ainsi qu'une analyse lexicale consistant à prélever les procédés de formations des items lexicaux utilisés par les étudiants en question :

- **L'approche quantitative**

C'est une méthode de recherche se fondant sur une épistémologie positiviste ou post-positiviste, utilisant des outils d'analyse mathématique et statistique, en vue de décrire et

d'expliquer et prédire des phénomènes par le biais de concepts opérationnalisés sous forme de variables mesurables, elle désigne l'ensemble de méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées, c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre .

Cette approche s'appuie sur des méthodes statistiques qui offrent au chercheur des outils pour l'accompagner dans son raisonnement au niveau de sa recherche et son analyse des données d'enquête.

En somme, dans cette approche les données produites sont toujours numériques et sont analysables à l'aide des méthodes mathématiques et statistiques (MUCCHIA, 1996).

- **L'approche qualitative**

Selon MUCCHIA, dictionnaire des méthodes qualitatives en SSH ,la méthode qualitative est une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou à un phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes (MUCCHIA, 1996).

Cette approche débauche sur un récit ou une théorie.

2- Définition des types de procédés utilisés par les étudiants

2.1) La réduction graphique : « *En lexicologie, on appelle réduction la transformation d'un mot en un mot plus court par abrègement* ». (Dubois, 2002 :454)

- La substitution des graphies : ce procédé consiste à remplacer des graphies par d'autres graphies supposées, le plus proche du phonétisme

- La substitution des graphies vocaliques phonétisantes
- La substitution des graphies consonantiques phonétisantes

2.2) La troncation

2.2.1- L'apocope : « *L'apocope est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou de plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin à la fin des mots, ce procédé consiste à conserver le début de mot* » (Dubois et al, 2013 :101) ,selon cette définition, l'apocope est un procédé consistant à garder le début du mot et à omettre des syllabes ou des phonèmes à la fin en provoquant une modification phonétique.

2.2.2 L'aphérèse : « Est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes d'un mot), cette chute est parfois, due à une confusion avec l'article » (Dubois et al,2013 :105)

Cette définition proposée par Dubois nous montre que l'aphérèse est le procédé inverse de l'apocope ,c'est-à-dire ,c'est la partie initiale qui est concernée par la suppression.

2.2.3 La syncope : « la syncope est dans l'évolution des langues un phénomène très fréquent de disparition d'un ou de plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot » (Dubois et al, 2013 :551)

Ce procédé quant à lui vise la suppression d'une ou de plusieurs syllabes au milieu.

Il résulte des trois procédés cités au dessus un changement phonétique .

2.3) L'agglutination : « est la fusion en une seule unité deux ou plusieurs morphèmes originellement distincts, mais qui se trouvent fréquemment dans un syntagme » (Dubois ,2013:81)

2.4) La métathèse : « on appelle métathèse, la permutation de certains phonèmes dans la chaîne parlée, on limite parfois ce terme aux cas où les phonèmes sont à distance. » (Dubois et al, 2013 :353)

La métathèse consiste à permuter certains phonèmes dans la chaîne parlée ce qui influence le sens.

2.5) L'assimilation : « on appelle assimilation un type fréquent de modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin, et qui consiste pour les deux unités en contact à voir des traits articulatoires communs » (Dubois et al, 2013 :112)

Il résulte parfois du contact des sons avec d'autres sons ,un changement visant d'acquérir des traits articulatoires communs pour les deux unités en contact.

2.6) La chute des muttogrammes : afin de rendre l'énoncé plus court, on fait recours le plus souvent à la suppression des lettres non prononcées, et cette chute concerne généralement les dernières consonnes ou voyelles ,les lettres étymologiques et les lettres silencieuses.

Chapitre 3

Analyse et interprétation

Notre première démarche concernant l'analyse du corpus est de relever toutes les formes de variation trouvées dans les dictées des étudiants, ensuite nous avons tracé deux tableaux: le premier est consacré pour les termes relevant du français général d'orientation scientifique et le deuxième est consacré pour les termes de spécialité.

1. Tableau 1 concernant la variation des termes relevant du français général d'orientation scientifique

Nous avons mis sous forme de codes tous les termes concernés par la variation dans la première colonne, ensuite toutes les variantes relevées ont été mises dans la deuxième colonne et la forme correcte des termes dans la troisième colonne, la même démarche a été suivie pour tracer le deuxième tableau, celui concernant les termes de spécialité

Code terme	Variantes	Formes correctes	Code terme	Variantes	Formes correctes
1	*Aete *a était *à eti *à été *a au *à	A été	4	*otnome *outonome *etnome *etonomp *etolome *otonoume	autonome
2	*un si *unsi *unci *un cie	ainsi	5	*ou *au *en *ou *e	Aux
3	*english *engeler *anglais *anglaise	anglais	6	*ce *si *ces *se	C'est
7	*cader *cadr	Cadre	8	*kapabele *copabl	Capable

9	*sous sont *su son *ce sons *ce cent	Ce sont	10	*se darnire *ce derniaire *c'est dernière *ces dernier *c'est dérnier	Ces derniers
11	*compre *compré *comprie *compri	Compris	12	*contna *quantno *contant *contono *conten *contenont *contnoe *contenent *quentenant *contene é *continent	Contenant
13	*Contiane *Contenome *Contiene *Contien	contient	14	*coups humain *coure umain *cours humain *corp homen *Lecore h'ummait *Cour aumain *Courp humaine *Corps huma *Cors... *Cours ema	Corps humain
15	*Dotre *D'autours	D'autres	16	*dans esnèse	D'une espèce
17	*dan *danc *don *dons *de	Dans	18	*de ordre	De l'ordre
19	*de nombre vivant *de nombrou vivant *des nebro *de nompre vivant *de nombre être vivant *de nombreux être vivants *dans nombre être vivant *du nombrusse êtres vivants *de nombreuse etres vivant *de nombreusse êtres vivat	De nombreux êtres vivants	20	*des coverte *decouvrt *decouverte *discoverte *découverte *decovert	Découverte
21	*de veuv *dansvie	Dépourvues	22	*deux type *de tepe	Deux types

	*décourvie *décotvé *de pour vue *pourvie *déporvé *déporvus *descarveus *discourvu			*de tipe *de type *deu tipos *deux tupe	
23	*a *an *on	En	24	*Incont *enconte *onconte *enconte *anconte *on conte *en compte *en cette	En compte
25	*un référens *en reverounse *en rivirons *à un réfidence *en revirenes *en refrance *enreferance *en refidence *ruvorense *en refronce *on refronse	En référence	26	*entere	Entre
27	*exese *espece *e'spes *espace	Espèce	28	*et	est
29	*konstitue *constetue	constituée	30	*et tapelé *est appull *est tapelé *tapelue	Est appelée
31	* et constetele * Est constéué *Est constituent *Est contituer *Est concitite *Est constitue *Est constituie *quenstitue *Est constitie *est constutier	Est constituée	32	*est	Et
33	*eutude *étudé	Etudie	34	*Eggestence *Les quisistone *Esestones *Exestence *Lesictonse *Leggestons *éxistans	Existence
35	*fason *fasen	Façon	36	*foncsionnele *fonxionnile	fonctionnel le

	*fassone *vasont *fasin *façont *fasent *faço			*fonctin *fonctionnel	
37	*fondamental *fondamentlle *fonderental *fondamotalle *fondamental *fonnmdtal *fondamental	fondamentale	38	*forme *vormé *formée *formi *infermer	Formé
39	*homme *lom *Home *Laum	Homme	40	*les	L'
41	*Laton *Latane * L'atan *L'atant *La tant *L'atent *Latain *D'latan *Latenne *Luten *L'atait *La ten *Latant *Latout *Latont *La tant *Lutan *L'atin *lata	Latin	42	*lequele *lequal *lesquel *lequell *lcell *le qu'elt *lequelle *lecel *lequ	Lequel
43	*le zanimou *les animeux *les animau *animau *des sanimonts *des animaux *les animoux *animal *animaues	Les animaux	44	*les planete *les plants *le patonet *le plant *le plantes	Les plantes
45	*lour	leur	46	*libire	Libre
47	*Mouine *moin *mount *mouant *lemoune *moins *mone *moine	Moines	48	*monstere *monastaves *monastare *monasteur *monastaires *monaster *monastiar *mounastaire *monasteires	Monastères

				*monester *monastires	
49	*naterlest *naturalluste *naturalist *nateraliste *natirilicite *natilis *natrliste *naturaluste	Naturaliste	50	*neson *nous sons *nous sont *nous son	Ne sont
51	*nous sommes constitue *non sont constutant *nous sommes quand *ne sons constituie *ne sont consit	Ne sont constitués	52	*non	Nom
53	*Oqupi *ouqupi *aucupé *Ecupie *Oucupé *Occépé *Ecoupe *Occepé *Ocupé *occupé *Ocipie *okupé	Occupées	54	*en set *on sute *en site *on site *ensute *ont site	On cite
55	*on distinge *ont distengue *on distance *en distence *en distange *andicitant *en distende *on distante *en distangue *en distanse *on distang	On distingue	56	*organise *organisé *organisi	Organisées
57	*On nom *Aux noms *Où non *Ou ne *Ou nous *Eu non	Ou non	58	*parme *parnique *parmis *parchie	Parmi
59	* pteites chombere *Petit chambres *Petite chompre *Ptites chembres *Petite chambre *Petite chambres *Petite des chemfer *Petit chourbes *Petite chap	Petites chambres	60	*plepar *prepare *plus par *plus parte *plupare *pluspart *blus par *plepar *plou part	plupart

				*ple par *plipare	
61	*Plui *pleu *Plai *Pleu	Plus	62	*plusieuses	plusieurs
63	*poside *poside *posade *posède *posde *pousède *ciposate	Possède	64	*Proteste *dépratiste	protistes
65	*que ne	Qu'une	66	*quilera dons *que l'orant *qui loura doné *qui leur à donait *qui lera donni *qui leura donné *qui lur a donne *qui le donné *qui eura donné *qui leradoni *qui le redonne *qui leura doné	Qui leur a donné
67	*scinese *sience *science *scienc	Science	68	*sur	se
69	*des reprebille *ce repruidire *ce repreduire *se reproudre *ce reduire *ce reproduire *se trouduire *sur reprduire	Se reproduire	70	*su trov *sous trouve *se trouve	Se trouvent
71	*solusion *lisolesonts *solition *solustion	Solution	72	*Straquitel *Structuralle *Structurale *Stroctrele *Structurèle *Storitorelles *Streptelle *Sructirrel *strufteriel	Structurelle

73	*telle que *tel que	Telles que	74	*tout l'être vivant *tout les être vivant	Tous les êtres vivants
75	*teret *tré *trée *tret	Très	76	*un viritable *un univitable *un véritable *un virétable *invitable *est vari taple *unvéritable *un véritable *un varitable	Un véritable
77	*en *un	Une	/	/	

2. Tableau 2 concernant la variation des termes de spécialité:

Nous avons mis sous forme de codes tous les termes concernés par la variation dans la première colonne, ensuite toutes les variantes relevées ont été mises dans la deuxième colonne et la forme correcte des termes dans la troisième colonne :

Code terme	Variantes	Formes correctes	Code terme	Variantes	Formes correctes
1	*laside nicleude *acides nyclique *acides nucléices *acide néclluque *aside nuclé *acid neclaic *acide nucléque *acide nuclique *acide nuclaique	Acides nucléiques	7	*celui là *cellela *cellulair	cellula
2	*acose *accese *acceuse *aqouse	aqueuse	8	*cellulere *cellulair	cellulaire
3	*Zarties *Arques *Arqués *Orqué *Sarcie *sarque	Archées	9	*cloroplast *cloment plaste *cloroplastes *colorouplaste *colreplaste *clou plaset	chloroplastes
4	*bactires *bactérie *pactéret *baktiré *bactire *pactrie *pctire	Bactéries	10	*sytoplasme *situplasme *scytoplasme *citoplasme *sitoplasme *syotoplasme *sitoplasm	Cytoplasme
5	*biologie *biologieque	biologique	11	*dorganite *detcanitre *d'organite *dorganites	D'organites
6	*biomolucules *biomolécule *biomolucele	biomolécules	12	*dameter *diyamatre *dimitre *undyamatre	Diamètre

Code terme	Variantes	Formes correctes	Code terme	Variantes	Formes correctes
13	*Ouqaryot *ecaryote *eucariut *eucariote *eucaryte *eurcyote *ecariote *aucarout *ocaruede *ocariote	Eucaryotes	17	*nombrane *nombrane *mompran *etombral	Membrane
14	*le zorganisemes *les organisme *les sotocanisme	Les organismes	18	*métocondri *mitocouri *mithochondrie *métocondrie *méthocondre *mitocondre *mithocondr	mitochondrie
15	*leveure *lievere *lovire *levire *levere *lévure *lavire *luvre	Levure	19	*meiltcellular *neulte cellulaire *milticellulair *meltécellelair *miltui cellulaires *melti cellulaire	multicellulaires
16	*materyal jumeteque *materielle génétique *materieilgénétique *matirail jénitique *matricele génétique *materiele ginitique *matereil genitique *materiele genetique *matril gentique *material génitique *matiriell ginitic *matrielegénitique *matryale genetique *matrel genetique *matiraile Génétique	Matériel génétique	20	*noyou *noye *nayou *noiyou	Noyau

Code terme	Variantes	Formes correctes	Code terme	Variantes	Formes correctes
21	*sorganit cellulere *horcanitres cellulaire *orgnite celleulre *organit cellulair	Organites cellulaires	25	*Proteste *dépratiste	protistes
22	*plasmyque *plasmic	Plasmique	26	*commécroscoupe *camicroscoupe *quant mictoscope *comme un microscope *comocroscope *com microspe *que microscope *comicroscoupe	Qu'au microscope
23	*proqaryot *procaryote *procryote *procariotes *reparout *prayquiote	Procaryotes	27	*ritocotem *riticulem *tiréquilome *rétécolome *retuolent *rédioulome *rituclome *redclhume *rétuclomereticolon *retecolom	Réticulum
24	*protine *potrène *protiène *protose *diprotites *potienne *protinne *protiene *prtauine	Protéines	/	/	/

3. Tableau 3 concernant la variation des termes du français général d'orientation scientifique

Ce tableau a été tracé à la base du tableau 1, nous avons codifié les termes concernés par la variation, ensuite nous avons compté le nombre de variantes pour chaque terme et enfin, nous avons calculé l'occurrence de variation pour chaque terme sur la base du nombre total de variantes et le nombre total des termes ayant subi la variation afin d'établir une comparaison entre la variation du technolecte et celle du français général d'orientation scientifique.

Code termes	Nombres de variantes	Occurrences (%)	Code termes	Nombres de variantes	Occurrences (%)
1)	6	4,92	23)	3	2,46
2)	4	3,28	24)	8	6,56
3)	4	3,28	25)	11	9,02
4)	6	4,92	26)	1	0,82
5)	5	4,1	27)	4	3,28
6)	4	3,28	28)	1	0,82
7)	2	1,64	29)	4	3,28
8)	2	1,64	30)	4	3,28
9)	4	3,28	31)	10	8,2
10)	5	4,1	32)	1	0,82
11)	4	3,28	33)	2	1,64
12)	11	9,02	34)	7	5,74
13)	4	3,28	35)	8	6,56
14)	10	8,2	36)	4	3,28
15)	2	1,64	37)	7	5,74
16)	1	0,82	38)	5	4,1
17)	5	4,1	39)	4	3,28
18)	1	0,82	40)	1	0,82
19)	10	8,2	41)	19	15,58
20)	6	4,92	42)	9	7,38
21)	10	8,2	43)	9	7,38
22)	6	4,92	44)	5	4,1

Code termes	Nombres de variantes	Occurrences (%)	Code termes	Nombres de variantes	Occurrences (%)
45)	1	0,82	62)	1	0,82
46)	1	0,82	63)	7	5,74
47)	8	6,56	64)	2	1,64
48)	11	9,02	65)	1	0,82
49)	8	6,56	66)	12	9,84
50)	4	3,28	67)	4	3,28
51)	6	4,92	68)	1	0,82
52)	1	0,82	69)	8	6,56
53)	12	9,84	70)	3	2,46
54)	6	4,92	71)	4	3,28
55)	11	9,02	72)	9	7,38
56)	3	2,46	73)	2	1,64
57)	6	4,92	74)	2	1,64
58)	4	3,28	75)	4	3,28
59)	9	7,38	76)	9	7,38
60)	11	9,02	77)	2	1,64
61)	4	3,28		/	/

4- L'Analyse des tableaux selon la représentation graphique

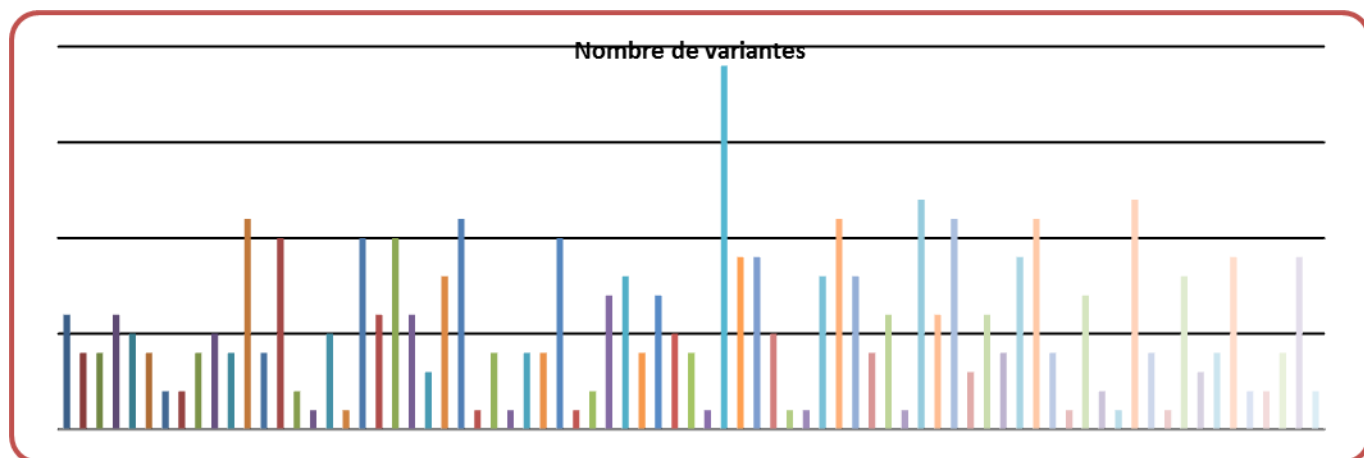


Figure 1 : Représentation des variantes concernant le français général d'orientation scientifique

En observant l'histogramme, nous constatons que le nombre de variantes oscillent entre la valeur maximale correspond au terme 41 qui a subi 19 variations, occupants 15,58% de la fréquence totale, et la valeur minimale partagée par les termes :16, 18, 26, 28, 32, 40, 45, 46, 52, 62, 65, 68 ayant subi une seule variation, occupants 0,82% de la valeur totale, nous constatons également qu'à mainte fois, il y a des termes qui partagent le même nombre de variantes et il résulte de cela qu'ils occupent la même occurrence.

5. Tableau 4 concernant la variation du technolecte

Nous avons tracé ce tableau concernant les termes de spécialités en se basant sur le tableau 2, il comprend le nombre des unités linguistiques concernées par la variation, le nombre de variantes de chaque unité et l'occurrence de variation.

Code terme	Nombre de variantes	Occurrences %	Code terme	Nombre de variantes	Occurrences %
1)	6	8,21	15)	2	2,73
2)	4	5,47	16)	15	20,54
3)	4	5,47	17)	5	6,84
4)	6	8,21	18)	1	1,36
5)	5	6,84	19)	10	13,69
6)	4	5,47	20)	6	8,21
7)	2	2,73	21)	10	13,69
8)	2	2,73	22)	6	8,21
9)	4	5,47	23)	3	4,10
10)	5	6,84	24)	8	10,95
11)	4	5,47	25)	11	15,06
12)	11	15,06	26)	1	1,36
13)	4	5,47	27)	4	5,47
14)	10	13,96	/	/	/

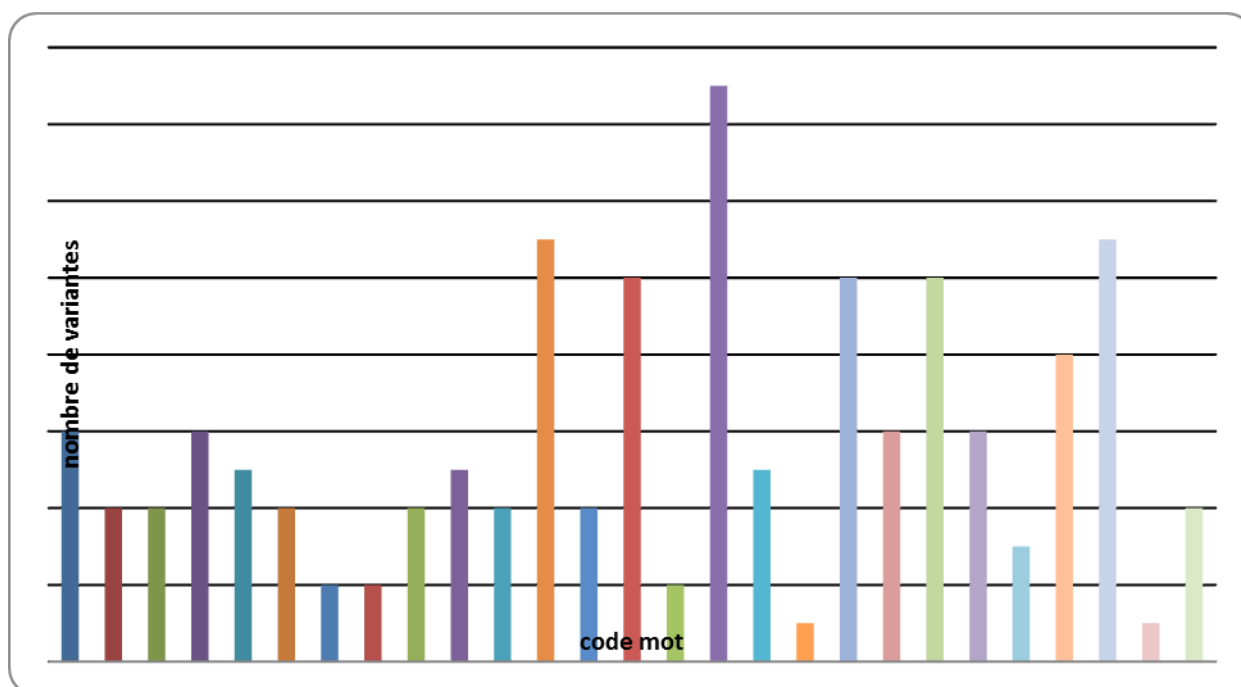


Figure 2 : Représentation des variantes concernant le technolecte

L'histogramme ci-dessus nous montre que le terme 16 possède le plus grand nombre de variantes occupant une valeur maximale de 20,54% de l'occurrence totale, nous constatons également que les termes 2, 3, 6, 9, 11, 13 et 27 possèdent le même nombre de variantes (4) et par la suite ils occupent la même occurrence 5,47%, les termes 5, 10 et 17 quant à eux, ils occupent la même valeur 6,84 ayant le même nombre de variantes. Le graphique nous montre aussi que les termes 14, 19, 21 possèdent 10 variantes, occupant 13,69%.

Le nombre de variantes (6) correspond aux termes 1, 4, 20, 22 occupant 8,21% de la valeur totale. Le graphique nous montre aussi que les termes 14, 19, 21 possèdent 10 variantes, occupant 13,69%.

Tandis que les deux termes 18 et 26 ne possèdent qu'une seule variante dont les deux occupent une valeur minimale de 1,36%.

5. Tableau récapitulatif concernant la variation des termes du français général d'orientation scientifique

Ce tableau comporte six colonnes : dont la première colonne est réservée aux catégories de variantes, nous avons catégorisé les variantes de 1 (la valeur minimale) et 19 (la valeur maximale), la deuxième colonne quant à elle, elle contient le nombre de termes correspondant à chaque catégorie de variantes, la troisième colonne contient l'occurrence de variation, la quatrième colonne contient les codes de termes atteints par la même catégorie de variantes, la cinquième colonne est réservée pour le nombre total de variantes et la sixième colonne pour leurs occurrences

Ce tableau a été tracé en se basant sur les données suivantes: la catégorie de variantes, le nombre de termes concernées par chaque catégorie de variantes, l'occurrence de variation, le nombre total de variantes ainsi que leurs occurrences, nous avons remarqué que pour les termes relevant du français général d'orientation scientifique : le nombre total des unités lexicales ayant subi des variations orthographiques est 77 dont la catégorie de variantes 19 renvoie à l'unité lexicale 41 possédant la valeur maximale de variantes. Les catégories de variantes 13, 14, 16, 17, 18 quant à elles ne correspondent à aucune unité lexicale.

Cat. De Var.	Nombre de termes	Occur. (%)	Les mots ayant subi une variation	Total de variantes	Occur. (%)
1	10	1,29	16,18,26,28,32,40,45,46,52,68	10	2,45
2	9	2,59	7,8,15,33,64,73,74,77,78	18	4,41
3	3	3,89	70,56,23	9	2,20
4	18	5,19	2,3,6,9,11,13,27,29,30,36,39,36,39,50, 58, 61, 67,71,75,80	72	17,64
5	5	6,49	5,10,17,38,44	25	6,12
6	8	7,79	1,4,20,22,51,54,57,79	48	11,76
7	3	9,09	34,37,63	21	5,14
8	5	10,38	24,35,47,49,69	40	9,80

9	5	11,68	42,43,59,72,76	45	11,02
10	4	12,98	14,19,21,31	40	9,80
11	4	14,28	12,25,48,55	44	10,78
12	1	15,58	66	12	2,94
13	0	0	/	0	0
14	0	0	/	0	0
15	1	19,48	81	15	3,67
16	0	0	/	0	0
17	0	0	/	0	0
18	0	0	/	0	0
19	1	24,67	41	19	2,45
	77	100%	/	408	100%

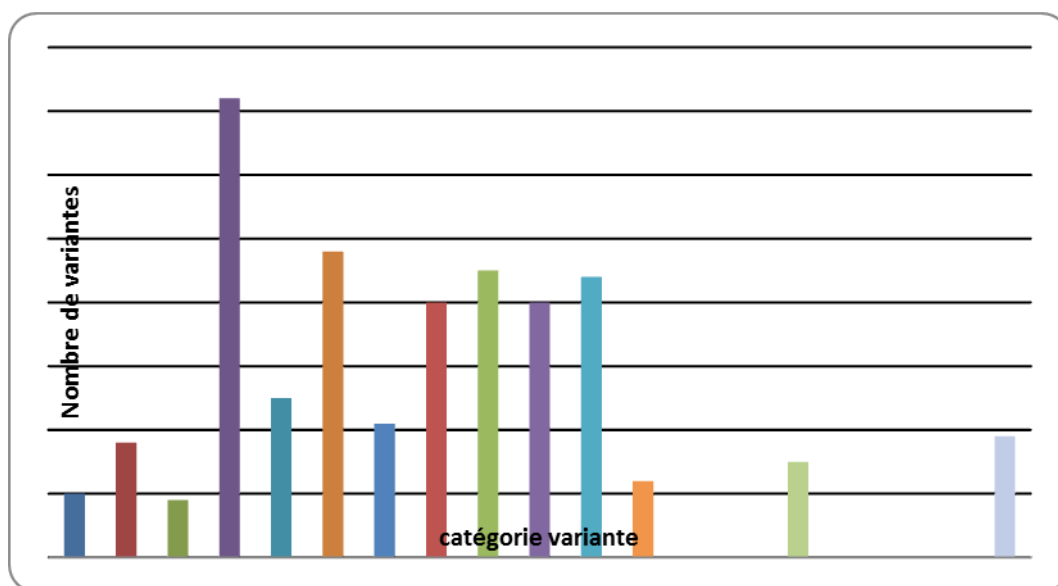


Figure 3 : représentation de catégories de variantes concernant le français général d'orientation scientifique

Comme nous le montre l'histogramme graphique, la catégorie de variante (4) correspond à un nombre de 18 unités lexicales, qui est un nombre important occupant 23,37% avec un nombre de 72 variantes occupant 17,64% de la valeur totale, cette catégorie représente la valeur maximale correspondant aux unités lexicales 2, 3, 6, 9, 11, 13, 27, 29, 30, 36, 39, 36, 39, 50, 58, 61, 67, 71, 75, 80, puis la catégorie de variantes 6 correspondant aux unités lexicales 1, 4, 20, 22, 51, 54, 57, 79, cette catégorie remplit 11,76% de la valeur totale. Les catégories de variantes 13, 14, 16, 17, 18 quant à elles, n'occupent aucune fréquence car elles ne correspondent à aucune valeur, en d'autres termes, il n'y a aucun terme qui subit ce nombre de variation.

6. Tableau récapitulatif concernant la variation du technolecte.

Nous avons tracé ce tableau à la base des données suivantes : la catégorie de variantes, le nombre des unités linguistiques concernées par chaque catégorie de variantes, l'occurrence de variation, le nombre total de variantes ainsi que leurs occurrences. nous avons remarqué que pour les termes de spécialités : le nombre total des unités lexicales ayant subi des variations orthographiques est 27 dont la catégorie de variantes 15 renvoie à l'item lexical 16, possédant la valeur maximale des variations. contrairement aux catégories 1, 5, 11, 12, 13, 14 qui ne correspondent à aucun item lexical, nous avons remarqué que le nombre total de variantes varie selon l'intervalle [0-24], nous n'avons aucune unité concernée par une seule variation 4 unités concernées par 2 variations ce qui nous donne 8 variations, 3 unités concernées par 3 variations ce qui nous donne 9 variantes, 4 unités concernées par 6 variantes avec un nombre total de variantes 24 occupant 13,40% et une seule unité concernée par 15 variantes cela nous permet d'obtenir 15 variantes avec une occurrence de 8.37%

Catégorie variante	Nombre de mots	Occurrences (%)	Code(s) mots ayant subi la variation	Nombre de variantes	Occurrences (%)
1	0	0	0	0	0
2	4	14,81	5, 8, 22, 25	8	4,46
3	3	11,11	6, 7, 14	9	5,02
4	6	22,22	2, 11, 12, 17, 20, 21	24	13,40
5	0	0	/	0	0
6	4	14,81	3, 9, 19, 23	24	13,40
7	3	11,11	4, 10, 18	21	11,73
8	2	7,40	15, 26	16	8,93
9	2	7,40	1, 24	18	10,05
10	2	7,40	13, 27	20	11,17
11	0	0	/	0	0
12	0	0	/	0	0
13	0	0	/	0	0

14	0	0	/	0	0
15	1	3,70	16	15	8,37

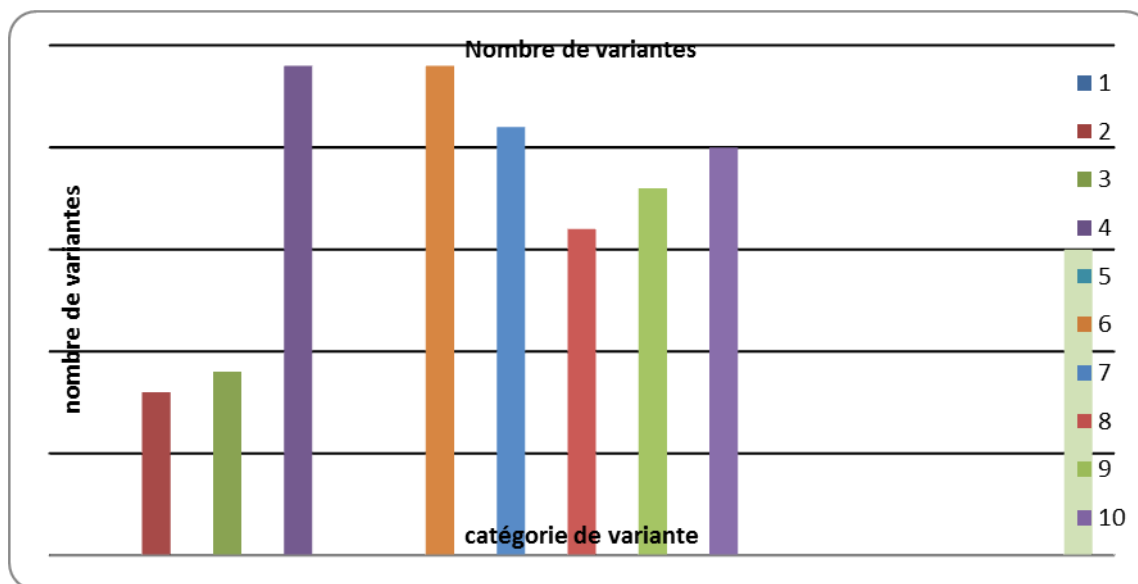


Figure 4 : représentation de catégories de variantes concernant le technolecte.

Comme nous le montre l’histogramme, la catégorie de variante 4 correspond à un nombre de 6 unités lexicales, qui est un nombre important occupant 22,22% avec un nombre de 24 variantes occupant 13,40% de la valeur totale. Cette catégorie représente les valeurs maximales correspondant aux unités lexicales : 4, 6, 7, 10, 9, 8 puis la catégorie de variantes 6 correspondant aux unités lexicales 3, 9, 19, 23. Cette catégorie remplit 11,76% de la valeur totale. Les catégories de variantes 1, 5, 11, 12, 13, 14, quant à elles, ne correspondent à aucune catégories donc elles n’occupent aucune occurrence :0%.

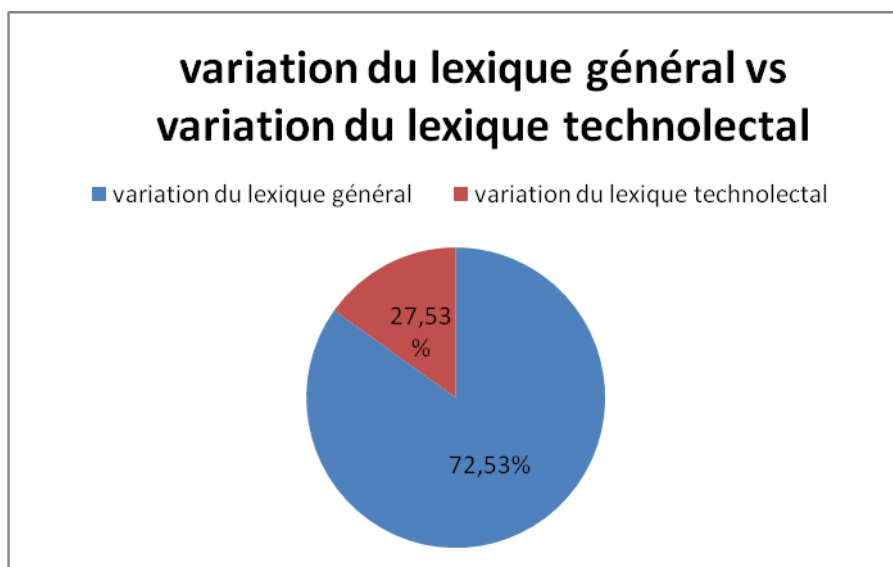


Figure 5 : Comparaison entre la variation concernant les termes du français général et la variation concernant les termes de spécialité

Le secteur graphique nous montre que le lexique général d'orientation scientifique est plus soumis à la variation avec un pourcentage de 72,53% tandis que le lexique de spécialité est moins soumis à cette variation avec un pourcentage de 27,53%, nous avons compté le pourcentage de variation en se basant sur le nombre total des variantes du français général et celui du français spécialisé. A partir de cela, nous pouvons conclure que la variation dans notre corpus touche beaucoup plus les termes relevant du français général d'orientation scientifique.

1. Étude des procédés de formation fréquents dans les écrits des étudiants :

Pour relever les procédés nous nous sommes basées sur le tableau 1 et 2 ;

1.1 La substitution :

Ce procédé consiste à l'emploi des graphies phonétisantes où ces dernières reprennent une prononciation inhérente à l'oral, donc il s'agit d'un procédé consistant au remplacement d'une graphie par sa variante phonétique autrement dit remplacer des graphies par d'autres graphies supposées, le plus proche du phonétisme.

1.1.1 Substitution des graphies consonantiques phonétisantes

Ce procédé consiste à remplacer des graphies consonantiques par d'autres graphies consonantiques qui ont la même prononciation, mais qui représente un écart au niveau de l'orthographe, ce qui provoque le phonétisme. Comme nous le montre les exemples ci-dessous . Ce procédé s'est fait dans le premier exemple en substituant la consonne « c » par la consonne « s » dans les termes (cite, cytoplasme) et la consonne « g » par la consonne « j » dans le termes (génétique)...

Variantes	Graphies concernées
Site	« c »
sytoplasme	« c »
Nom	« n »
Cencè	« s »
Jénétiq	« g »
egsistence	« x »
Arqués	« ch »
Aside	« c »
Solusion	« t »
fason	« ç »

1.1.2 Substitution des graphies vocaliques phonétisantes

Dans le deuxième cas (la substitution des graphies vocaliques phonétisantes), Les étudiants optent pour le graphème « au » représentant le phonème (o) ou bien d'écrire un groupe de lettres (au) au lieu de « o » c'est l'univocité phonétique des lettres qui est visée par les étudiants ce qui provoque un effet du phonétisme.

Variantes	Graphies concernées
O tonome	« au »
a uccupé	« o »
S ent	«on »
O n	« en »
C itoplasme	« y »

1.1.3 Substitution des graphies

Nous avons remarqué que les étudiants de notre corpus ont souvent cette tendance de simplification qui consiste à remplacer des graphie par leurs variantes phonétiques c'est-à-dire ils transcrivent les unités lexicales telles qu'elles ont été entendues, donc il s'agit d'un écrit oralisé, et parfois ils ont du mal à transcrire des voyelles qui ne font pas partie de leur système linguistique comme le cas de la voyelle « o » remplacée par « ou » .

Variantes	Graphie s concernées
Formi	« è »
co pable	«a »
co	« qu »
microuscoupe	« o »
distangué	« in »
pou sède	« o »
anim ou	« au »
conten o	« ant »

lata	« in »
------	--------

1.2 L'assimilation vocalique

Dans les exemples que nous avons relevés les phonèmes subissent des modifications suite au contact des autres sons, donc cette modification consiste pour les deux unités à acquérir des traits articulatoires communs ; comme par exemple la voyelle [i] : voyelle fermée et [e] : voyelle mi-fermée dans les exemples (bactir^e*) et (organisi), les étudiants ont tendance à rapprocher les deux sons et par conséquent, la différence phonétique entre ces derniers est réduite.

Variante	Graphie concernée
Existence	« i »
Biomolucule	« é »
Luvure	« e »
bactir ^e	« é »
organisi	« é »
microscope	« i »
biomolucule	« é »
solution	« u »

1.3 L'apocope

Ce procédé se fait par la chute d'un ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'une unité linguistique ce qui crée un changement phonétique, comme nous le montre les exemples ci-dessous: dans le terme (nucléique) l'étudiant optait pour la troncature de la syllabe finale (ique).

Variante	La graphie concernée
Nuclé	« ique »
biologie	« que »

1.4 La syncope

Ce procédé consiste à abrégé en éliminant un ou plusieurs phonèmes au milieu, il existe deux types : la syncope consonantique et la syncope vocalique.

1.4.1 La syncope consonantique :

Dans ce cas, il s'agit d'omission d'une ou de plusieurs consonnes. Dans les exemples relevés la troncation touche les consonnes doubles, les étudiants ont tendance à conserver une seule consonne .

Variante	La graphie concernée
occupé	« c »
posède	« s »
appelé	« p »
homme	« m »
cor	« p », « s »

1.4.2 La syncope vocalique

Ce procédé consiste en la suppression d'une ou plusieurs voyelles au milieu, comme le montre les exemples suivants :

Variante	La graphie concernée
natrliste	« u », « a »
contnant	« e »
orgnite	« a »
matrel	« i »
monstère	« a »
plants	« e »

1.5 La métathèse

Dans ce cas, les étudiants inversent les lettres, par exemple au niveau de l'unité lexicale 'cadre', l'étudiant a inversé les deux lettres « e » et « r », donc il a transcrit cette unité lexicale pour faciliter la prononciation [kad r], le résultat d'une interférence linguistique.

Variante	La graphie concernée
cader	« e », « r »
matériel	« i », « e »
petites	« t », « e »

1.6 La chute des mutogrammes :

Dans ce cas là, les étudiants éliminent involontairement les phonèmes muets suite à une incompétence langagière. Le recours à la chute des mutogrammes est largement utilisée dans notre corpus, la plupart des étudiants font disparaître les unités non phonétiques c'est-à-dire les lettres muettes les exemples suivants le prouvent : les lettres muettes « p ,s,h,s,e (final) » ont été supprimées par les étudiants car elles sont des unités non phonétiques.

Variante	La graphie concernée
cor	« p », « s »
chloroplaste	« h »
sciences	« c »
organite	« s »
ome	« h »
Scienc	« e »
Naturalist	« e »
Acid	« e »
cadr	« e »

5. L'agglutination :

Un autre type de réduction graphique fréquemment remarqué dans les écrits formant l'objet de notre analyse, ce procédé consiste en la formation d'une unité lexicale par la soudure et le compactage de plusieurs unités lexicales pour rendre l'énoncé plus court. Nous retenons les exemples suivant qu'illustrent ce phénomène :

Variantes	Correction
Lecorps	Le corps
Lom	L'homme
Lezanimaux	Les animaux
Zorganites	Les organites
Comicroscope	Qu'au microscope
Etapelé	Est appelé
Dorganite	D'organites
Sorganites	Les organites
Laside	L'acide
Leuradonné	Leur a donné
Unvéritable	Un véritable

Cette soudure s'applique également à la place de l'apostrophe pour une économie de temps ou même une lacune au niveau de l'orthographe.

Conclusion

Conclusion

D'après notre modeste travail de recherche qui porte sur les pratiques langagières des étudiants de première année en biologie et en revenant à notre objectif que nous avons tracé au départ étant d'analyser les pratiques langagières de ces étudiants tout en cernant les difficultés langagières auxquelles se heurtent ainsi que les procédés d'écriture qu'utilisent dans leurs écrits scientifique, Il semble bien que les pratiques langagières de notre public se manifestent comme une écriture erronée à l'égard des règles d'orthographe, caractérisée par :

- La violation de la norme lexicale et morphologique.
- La variation orthographique résultant de l'utilisation de certains procédés d'écriture dont les termes atteints par cette variation sont les termes relevant du français général d'orientation scientifique

Les procédés d'écriture (de formation) utilisés par ces étudiants se caractérisent aussi par l'absence de la norme dans la formation des unités lexicales :

- Des suppressions des lettres au début (l'aphérèse), au milieu (la syncope) et à la fin des termes (l'apocope).
- La substitution des graphies résultant de l'effet du phonétisme.
- L'assimilation vocalique.
- L'agglutination : la soudure des mots .
- La chute de mutogrammes : la chute de « e » caduc, la marque du pluriel « s » et les lettres étymologiques.

Pour conclure, nous pouvons dire que les pratiques langagières des étudiants constituant notre corpus reflètent leurs lacunes et leurs incompétences langagières, se sont des pratiques propres aux étudiants ayant des difficultés d'ordre linguistique que ce soit au niveau de la langue générale (d'orientation scientifique) ou bien au niveau de la langue de spécialité qui est le technolecte.

Conclusion

Les références bibliographiques

Les références bibliographiques

1. CATACH, N. (1989). *L'Orthographe française. Traité théorique et pratique*. Paris : Nathan Université.
2. CATACH, N., Duprez, D., Legris, M. (1980). L'enseignement de l'orthographe. Paris. Nathan, Dossiers didactiques.
3. HONVAULT, R(1995).L'orthographe en questions. université de Rouen et du Havre.
4. LAFONT, J., TERNOVA, COFIN.D (2005). Didactique de l'écrit. La construction des savoirs et le sujet –écrivain, Université d'Orléans.
5. Messaoudi Leila et Lerat Pierre (2014), Les technolèctes. Langues spécialisées en contexte plurilingue, laboratoire langage et société CNRST-URAC56.
6. Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul René (1994). Grammaire méthodique du français. Paris, PUF, 647 pages.

Les dictionnaires

7. Jean Dubois, Mathee Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi (2002). Dictionnaire de linguistique, ed. Larousse.
8. LAROUSSE, dictionnaire de français, avril, 2012.
9. Le petit LAROUSSE, dictionnaire de français, 1987.
10. Le Robert des écoles, France, avril, 2012.

Les mémoires

11. BOUSSAHEL, Labib. Le lexique du « chat » et la norme linguistique .Université Ferhat Abbas de Sétif, 2009.
12. LOUGHRAEIB, Noussiba. L'impact de la dictée sur la maîtrise de l'orthographe. Université Mohamed khider , Biskra, 2016.

Les références sitographiques

Les références bibliographiques

13. http://cirel.recherche.univlille3.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=196&Itemid=47 1 :25, [en ligne] consultée le 5 avril 2018
14. -<http://journals.openedition.org/educationdidactique/1310> 1:21,[en ligne] consultée le 05 avril 2018
15. <https://www.cairn.info/l-orthographe--9782130585893.htm>, [en ligne]consultée le 12 février 2018

ANNEXES

Résumé :

Suite à une politique d'arabisation, l'accès à l'enseignement supérieur avec une formation arabophone, notamment dans les filières scientifiques comme la biologie, exige une maîtrise du français considéré comme le vecteur des connaissances et du savoir, mais engendre une discontinuité et un frein qui empêchent les étudiants à continuer leurs études. Dans ce travail de recherche nous tenterons de décrire et d'analyser les pratiques langagières, plus précisément scripturales des étudiants en biologie, tout en cernant les procédés de formations utilisés par ces derniers dans leurs écrits.

Mots clés : pratiques langagières – écrit – variation – technolecte – étudiants en biologie.

الملخص

يشكل التحاق الطلبة بالتعليم العالي وهم مكونون باللغة العربية انقطاعا وحاجزا يحول بينهم وبين النجاح في مسارهم الدراسي خاصة في الشعب العلمية مثل البيولوجيا التي تتطلب إتقان اللغة الفرنسية التي تعتبر لغة العلم والمعرفة وفي مشاركتنا هذه سنحاول وصف وتحليل الممارسات اللغوية والكتابية منها خاصة لطلبة البيولوجيا بهدف رصد ومعرفة العمليات المنتهجة في صياغة المفردات في كتاباتهم العلمية.

الكلمات المفتاحية : الممارسات اللغوية – الكتابة – التغير – اللغة المتخصصة – طلبة البيولوجيا

Abstract :

Following a policy of Arabization, access to higher education with an Arabic-speaking education especially in scientific fields such as biology requiring a mastery of French considered as the vector of knowledge and knowledge generates a discontinuity and a brake which prevent students from continuing their studies, in this research work we will attempt to describe and analyze the linguistic, and more specifically scriptural, practices of these students while identifying the training processes used by these students in their writings.

Key words: language practices – writing – variation – technolect – biology students

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Introduction.....	1

Chapitre I

Concepts théoriques

Concepts théoriques	3
1-Langue spécialisé/ Technolecte/ langue de spécialité	4
2-Les pratiques langagières	5
3-Définition du concept de l'écrit	7
4-L'orthographe	7
4.1- La complexité de l'orthographe française	8
•Les lettres historiques et étymologiques	8
5-L'erreur	9
5.1-La notion de la variation orthographique	10
5.2-Typologie de l'erreur selon Nina CATACH.....	10
5.2.1) Les erreurs à dominante phonétique	10
5.2.2) Les erreurs à dominante phonogrammique	11
5.2.3) Les erreurs à dominante morphogrammique	11
5.2.4) Les erreurs concernant les homophones (ou encore logogrammes)	11
5.2.5) Les erreurs concernant les idéogrammes	11
5.2.6) Les erreurs concernant les lettres non justifiables d'un enseignement	11

Chapitre II

Cadre méthodologique

1-Présentation du corpus	13
2-Définition des types de procédés utilisés par les étudiants	14
2.1) La réduction graphique.....	14
2.2) La troncation	14
2.2.1- L'apocope :.....	14
2.2.2 L'aphérèse	15
2.2.3 La syncope	15
2.3) L'agglutination	15
2.4) La métathèse	15
2.5) L'assimilation	15

Chapitre III

Analyse et interprétation

1. Tableau 1 concernant la variation des termes relevant du français général d'orientation scientifique.....	17
2. Tableau 2 concernant la variation des termes de spécialité:	24
3. Tableau 3 concernant la variation des termes du français général d'orientation scientifique.....	27
4- L'Analyse des tableaux selon la représentation graphique	29
5. Tableau 4 concernant la variation du technolecte	30
5. Tableau récapitulatif concernant la variation des termes du français général d'orientation scientifique	32
6. Tableau récapitulatif concernant la variation du technolecte.....	35
1. Étude des procédés de formation fréquents dans les écrits des étudiants :.....	38
1.1 La substitution	38
1.1.1 Substitution des graphies consonantiques phonétisantes.....	38
1.1.2 Substitution des graphies vocaliques phonétisantes	39
1.1.3 Substitution des graphies	39
1.2 L'assimilation vocalique	40
1.3 L'apocope	40
1.4 La syncope	41
1.4.1 La syncope consonantique :.....	41
1.4.2 La syncope vocalique	41
1.5 La métathèse	42
1.6 La chute des mutogrammes	42
5. L'agglutination	43
Conclusion.....	45

Les références bibliographiques

ANNEXES